

## MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 14 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 14 juin 2021 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois  
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage

Assiste également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 juin 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone verte pour notre région, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

### **02. MOT DE BIENVENUE**

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-06-183

### **03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 mai et de la séance extraordinaire du 19 mai 2021
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 mai 2021
6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 mai 2021
7. Correspondance

8. Dons
9. Paiements de factures
10. Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2020 et dépôt du rapport aux responsables de la gouvernance
11. Préposé au bureau d'accueil touristique de Port-Daniel-Gascons (emploi régulier saisonnier) - **REPORTÉ**
12. Embauche – journaliers temporaires – programme FAIR
13. Embauche – Emploi d'Été Étudiants
14. Demande d'acquisition du terrain – matricule 6940-81-9004
15. Demande d'acquisition du terrain lot numéro matricule 6 036 365-P
16. Demande de prix : ordinateur portable pour le bureau d'accueil touristique de Port-Daniel-Gascons
17. Programme de crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidence intergénérationnelle
18. Recommandation d'une représentante civile sur le comité d'investissement socio-économique (CIS) de la MRC du Rocher-Percé
19. Résolution – découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
20. Offre de service professionnel – remplacement du groupe électrogène au Complexe municipal
21. Comité de sélection – poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
22. Autorisation de destruction de dossiers nominatifs d'années antérieures par les Ateliers Actibec 2000 Inc.
23. Comité MADA
24. Demande de tolérance de la municipalité
25. Offre de cession de terrain à la municipalité
26. Demande de prix pour l'aménagement paysager : intersection des routes Rivière et Chenel
27. Affaires nouvelles
  - a) Désignation d'un nom pour le parc intergénérationnel
  - b) Envoi d'une lettre au propriétaire du 311, route de la Rivière, Port-Daniel
  - c) Concours local "fleurir le Québec"
  - d) Assurance résidentielle – route Marcil
28. Période de questions
29. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-184            04.            ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2021**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 mai et de la séance extraordinaire du 19 mai 2021 soient adoptés tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-185            05.            ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MAI 2021**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #910505 à #910655 et des chèques portant les numéros #915065 à #915121, #900470 à #900480 et #321 à # 345 (Acceo transphère) et que les comptes à payer au montant de 68 277.66\$ soient acceptés et payés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale

2021-06-186

### 06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2021

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 mai 2021.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu unanimement que les états des revenus et dépenses en date du 31 mai 2021 soient adoptés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

### 07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- ✓ Polyvalente Mgr Sévigny/Gala Pulsar; lettre de remerciement pour la contribution financière de la municipalité;
- ✓ Fondation Émergence : lettre de remerciement au soutien pour l'inclusion des personnes LGBTQ+;
- ✓ Commission municipale du Québec : audits de conformité – adoption du budget 2021 et adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023;
- ✓ Club de récréation Grand Pabos Inc. : lettre de remerciement pour la contribution financière de la municipalité;
- ✓ Ministère de la Sécurité Publique : rapport des échéances du paiement de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec – année 2021;
- ✓ Ministère des Transports : programme d'aide à la voirie locale – volets projets particuliers d'amélioration

2021-06-186

### 08. DONS

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons aux organismes suivants :

- École Shigawake/Port-Daniel : 1 000\$ pour les activités de fin d'année;
- Fabrique de Port-Daniel : 60\$ pour 2021 pour un espace sur le verso du feuillet paroissial;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-187

### 09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- TetraTech QI Inc. : facture reliée au projet d'alimentation et distribution en eau potable , collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 6 683.32\$ avant taxes (résolution 2019-02-112);
- Lyneco Inc. : facture reliée à la supervision du démontage et réinstallation du tremplon géant au montant de 3 559\$ avant les taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale

**2021-06-188**

**10. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET DÉPÔT DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE**

Conformément à l'article 186.1 du Code municipal, la directrice générale dépose au conseil le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport aux responsables de la gouvernance, tel que préparé par Raymond Chabot Grant & Thornton.

À cet effet, le maire, monsieur Henri Grenier et madame Marlyne Cyr directrice générale font la présentation dudit rapport financier et du rapport aux responsables de la gouvernance.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Henri Grenier, maire à signer pour et au nom de la municipalité de Port-Daniel-Gascons toutes les attestations sur le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que toutes les autres déclarations découlant des obligations de la fin d'année financière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**11. POSTE – PRÉPOSÉ AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE PORT-DANIEL-GASCONS (EMPLOI RÉGULIER SAISONNIER)**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**2021-06-189**

**12. EMBAUCHE – JOURNALIERS TEMPORAIRES (PROGRAMME FAIR)**

La municipalité embauchera trois (3) postes de journalier temporaire pour la saison estivale 2021 pour le programme FAIR.

Les emplois seront rémunérés à 15\$/heure pour une période de quatorze (14) semaines à raison de 35 heures par semaine.

La date de début d'emploi a été fixée au 21 juin 2021.

Comme il y avait deux candidats pour le district 2 et le district 4, il y eu tirage au sort.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons engage les personnes suivantes pour le programme FAIR :

- Alain Loïselle (district 5)
- Maryanne Chapados (district 2)
- Steeve Blais (district 4)

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-190**

**13. EMBAUCHE – EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANTS**

Madame Sylvie Blais ne participe pas à la discussion et ne participe pas à la prise de décision.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que municipalité de Port-Daniel-Gascons embauche Lennie Blais et Zachary Beaudin pour une période de 6 semaines, s'échelonnant du 27 juin 2021 au 7 août 2021, à raison de 30 h/semaine, au taux horaire de 13.50\$

**Adoptée à la majorité des conseillers**

**2021-06-191**

**14. DEMANDE D'ACQUISITION DU TERRAIN – MATRICULE 6940-81-9004**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6.1 du code municipal, il est spécifié que : sauf disposition contraire, l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

ATTENDU QUE la municipalité peut, dans certaines conditions, aliéner un bien de gré à gré;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la vente de son terrain – lot #6 034 833 portant le matricule 6940-81-9004 à monsieur Jean-François Albert. Le coût de cette vente est au montant de 1 000\$. Il est entendu que les services du notaire pour la préparation de l'acte de vente soient assumés par monsieur Jean-François Albert ainsi que les frais d'arpentage, s'il y a lieu.

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale et le maire à signer tous les documents relatifs à l'acte de vente.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-192**

**15. DEMANDE D'ACQUISITION DU TERRAIN – LOT NUMÉRO 6 036 365--P**

Le maire a demandé aux membres du conseil de se positionner sur ce point.

Aucune proposition n'a été émise.

La demande est rejetée.

**2021-06-193**

**16. DEMANDE DE PRIX – ORDINATEUR PORTABLE POUR LE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis

par Sertek Informatique pour un ordinateur portable pour le bureau d'accueil touristique au montant de 1 099.99\$ avant taxes, auquel s'ajoute un coût de 60\$/heure pour l'installation et autorise le paiement de la facture sur réception.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-194            17.    PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT POUR RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde le crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidence intergénérationnelle à la résidence située au 121, route 132 ouest à Gascons pour un montant de 729.06\$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-195            18.    RECOMMANDATION D'UNE REPRÉSENTATION CIVILE SUR LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT SOCIOÉCONOMIQUE (CIS) DE LA MRC DU ROCHER PERCÉ**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons recommande madame Lysianne Ross comme représentant(e) civil(e) (en remplacement de madame Marie-Josée Allain) au sein du comité d'investissement socioéconomique (CIS) de la MRC du Rocher-Percé et ce, jusqu'au 31 mars 2023.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-196            19.    RÉSOLUTION – DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE BRITANNIQUE**

**CONSIDÉRANT** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu;

**QUE** la municipalité de Port-Daniel-Gascons joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**QUE** la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

**QUE** la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

**QUE** copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M<sup>me</sup> Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-197

**20. OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL – REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de service professionnel de Kwatro consultants Inc. pour le remplacement du groupe d'électrogène au Complexe municipal pour un prix forfaitaire excluant toutes taxes applicables au montant de 6 800\$ et procède au paiement sur réception de la facture. Cette dépense fait partie du règlement d'emprunt 2021-01.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-198

**21. COMITÉ DE SÉLECTION – POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

CONSIDÉRANT le processus d'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons se terminant le 17 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT que certaines candidatures répondraient aux exigences reliées aux postes ;

CONSIDÉRANT l'importance de former un comité de sélection pour procéder aux entrevues de candidats présélectionnés ;

CONSIDÉRANT que, suite à la demande de la municipalité, monsieur Gervais Marcoux, consultant en ressources humaines a soumis une offre de services professionnels pour la sélection du poste.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que :

**QUE** le comité de sélection du poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons soit composé de :

- Madame Marlyne Cyr, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons ;
- Monsieur Gervais Marcoux, consultant en ressources humaines au tarif horaire de 125\$ plus les taxes et autres frais reliés au mandat
- Madame Mireille Langlois, conseillère municipale

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-199

**22. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOSSIERS NOMINATIFS D'ANNÉES ANTÉRIEURES PAR LES ATELIERS ACTIBEC 2000 INC.**

**CONSIDÉRANT QU'**en 2019, la municipalité de Port-Daniel-Gascons a mis de l'avant le processus de la gestion de ses documents et ses archives ;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier élagage a été fait en 2019 au point de services de Gascons;

**CONSIDÉRANT QU'**une première destruction de dossiers nominatifs a été exécutée par les Ateliers Actibec 2000 Inc. en novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**un deuxième élagage a été fait en septembre 2020 à l'ancienne caserne des pompiers;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la destruction des dossiers nominatifs résultant de l'élagage de septembre 2020 par les Ateliers Actibec 2000 Inc. et autorise le paiement de la facture à sa réception.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**23. COMITÉ MADA**

Madame Sylvie Blais, membre du comité MADA, fait la présentation des membres du comité. Elle informe les personnes présentes à la séance qu'il y a eu une 1<sup>ère</sup> rencontre. Elle donne les grandes lignes des mandats du comité.

**2021-06-200**

**24. DEMANDE DE TOLÉRANCE DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU** que madame Carmen Brûlé est propriétaire de l'immeuble situé au 144, route 132 Est, Gascons, province de Québec, G0C 1P0 ;

**ATTENDU** que madame Carmen Brûlé désire vendre sa propriété et qu'un acheteur désire s'en porter acquéreur ;

**ATTENDU** qu'un certificat de localisation a été confectionné par monsieur Alexandre Babin, arpenteur-géomètre le 25 mai 2021, sous le numéro 468 de ses minutes ;

Aux termes du susdit certificat de localisation, l'arpenteur-géomètre a constaté que le bâtiment secondaire (garage) ne respecte pas les normes municipales ;

**ATTENDU** que la municipalité désire régulariser cette situation ;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte à toutes fins que de droit, que la localisation du garage est celle qui prévaut présentement et qui prévaudra dans l'avenir, tel que montré sur le certificat de localisation dont il est fait mention ci-dessus. Étant donné qu'il s'agit d'un bâtiment secondaire datant de plusieurs années et que la non-conformité est mineure (0,15 mètre – 6 pouces) ;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons s'engage à ne pas obliger tout propriétaire de cet immeuble à déplacer ou déménager le susdit garage, le but étant de faire en sorte que tout propriétaire ne soit nullement inquiété à l'avenir en regard de ce garage dont le positionnement est non conforme avec la réglementation actuelle.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2021-06-201

**25. OFFRE DE CESSION DE TERRAIN À LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** un avis de la Sécurité Publique exigeant d'offrir une cession du terrain situé au 431, route 132 Port-Daniel, no lot 140-1-1, matricule 6936-22-1546 à la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour la somme de 1\$ ;

**CONSIDÉRANT** que, si la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte cette offre , elle s'engage à respecter certains engagements et assumer les coûts des services de notaire pour la préparation de l'acte de vente ainsi que les frais d'arpentage, s'il y a lieu ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons refuse l'offre de cession du terrain situé au 431, route 132 Port-Daniel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-202

**26. DEMANDE DE PRIX POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – INTERSECTION ROUTES RIVIÈRE ET CHENEL**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- Autorise le paiement au montant de 150\$ avant taxes pour la réalisation du plan d'aménagement paysager à l'intersection des routes Rivière et Chenel, exécuté par Les Jardins Fleuris ;
- Accepte le prix soumis par Les Jardins Fleuris au montant de 3 162.95\$ avant taxes pour les fleurs, l'engrais d'enracinement et la livraison des plantes et autorise le paiement de la facture sur réception.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**27. AFFAIRES NOUVELLES**

2021-06-203

**a) DÉSIGNATION D'UN NOM POUR LE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons désigne le nom "Le parc intergénérationnel Marguerite-Rose Langlois" pour son parc intergénérationnel, situé au , route Capitaine Fournier, à la mémoire de Marguerite-Rose Langlois (appelé communément "Tetose")

Les démarches seront entreprises auprès de la Commission de Toponymie pour officialiser le nom choisi. La municipalité pourra procéder à l'inauguration dès que les mesures sanitaires le permettront.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-204

**b) Envoi d'une lettre au propriétaire du 311, route de la Rivière, Port-Daniel**

Il est proposé par madame Sylvie Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à l'envoi d'une lettre au propriétaire du 311, route de la Rivière, Port-Daniel. Le contenu de cette lettre fera mention au propriétaire de nettoyer les alentours de sa maison.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-06-205

**c) CONCOURS LOCAL "FLEURIR LE QUÉBEC"**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-DanielGascons participe au concours local "fleurir le Québec" et accorde les prix suivants :

- a) 2 prix de 50\$ dans chacun des districts (6);
- b) Payer les frais des juges : temps et déplacements

Que la date limite pour les inscriptions soit le 2 août 2021 auprès de Monette Briand

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**d) ASSURANCE RÉSIDENTIELLE – ROUTE MARCIL**

Des citoyens de la Route Marcil ont informés leur conseiller municipal, monsieur Harlley Lepage, qu'il était très difficile de faire assurer leur résidence à cause du manque de bornes d'incendie à proximité.

Des informations ont été effectuées auprès du directeur du service incendie, monsieur Daniel Briand, à savoir s'il y avait possibilité de trouver une solution pour ce problème.

**28. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2021-06-206

**29. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mireille Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 20h12.

---

Henri Grenier, maire

---

Marlyne Cyr, directrice générale



